

# FORÊTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'AUBERIVE

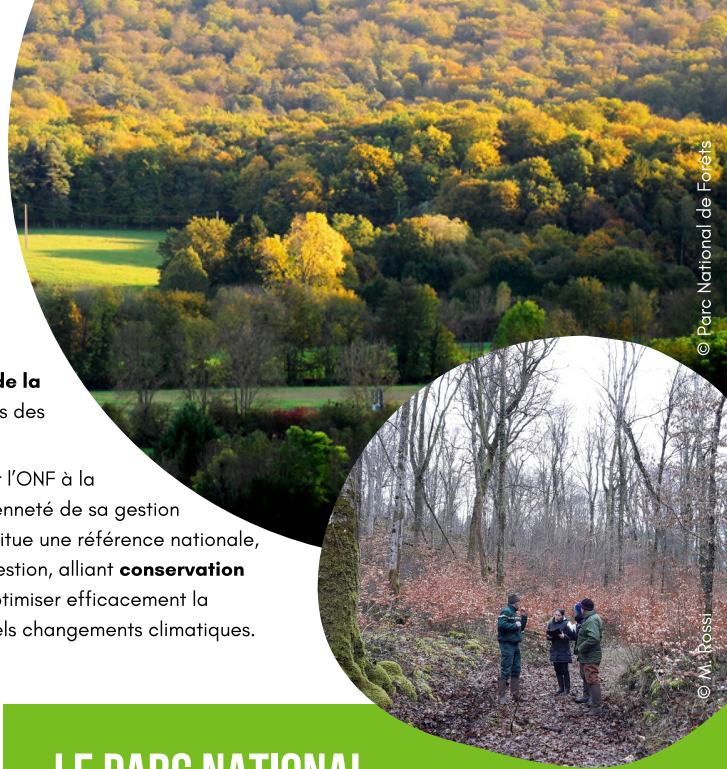
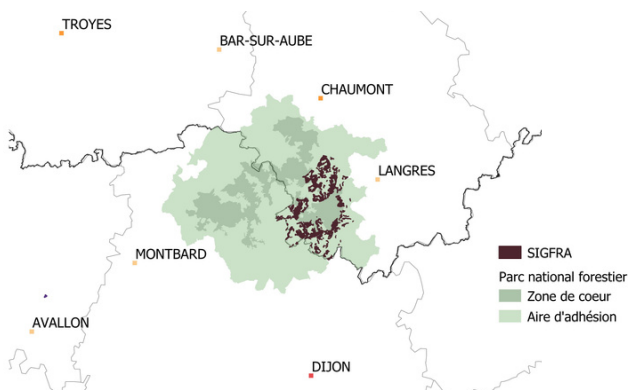


# UNE FORÊT DE RÉFÉRENCE AU SEIN DU PARC NATIONAL DE FORÊTS !

Les forêts du Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Auvergne (SIGFRA) en Haute-Marne constituent un ensemble de forêts de 8 140 ha, sur le plateau de Langres. Elles ont obtenu la certification FSC® en mars 2021, et plus de la moitié sont situées au cœur du parc national de forêts.

La gestion de ces forêts se fait selon des principes **de sylviculture proche de la nature** : forêts mêlant plusieurs espèces d'arbres, et prélèvements individuels des arbres, permettant de maintenir un couvert forestier continu.

Ces méthodes, suivant les méthodes de Pro Silva, ont été mises en place par l'ONF à la demande des élus municipaux. Ce massif forestier, de par sa surface, l'ancienneté de sa gestion forestière proche de la nature, et le suivi très fin réalisé depuis 25 ans, constitue une référence nationale, utile à de nombreux projets pédagogiques ou de recherche. Ces choix de gestion, alliant **conservation de la biodiversité et utilisation durable de la ressource**, permettent d'optimiser efficacement la capacité de résistance et de résilience des forêts du SIGFRA face aux actuels changements climatiques.



© Parc National de Forêts

© M. Rossi

## LE PARC NATIONAL

Le cœur du parc national de forêts s'étend sur plus de 56 000 hectares, protégé par une aire d'adhésion de plus de 143 000 ha regroupant 95 communes. Le projet de développement durable porté par le parc national couvre ainsi un territoire de près de 200 000 ha.

Le SIGFRA représentant à lui seul près de 8% de la surface du cœur (4 400 ha), il s'agit d'un acteur clé qui concourt à l'objectif d'amélioration de la naturalité des forêts du parc national.



## LES ENJEUX

En mars 2021, les forêts du SIGFRA ont obtenu la mention Services Écosystémiques FSC pour le service biodiversité, afin de valoriser le travail de préservation effectué par les gestionnaires.

Les forêts du SIGFRA abritent en effet une biodiversité particulièrement riche dont des **espèces rares et menacées comme la cigogne noire ou le sabot de vénus, ou encore le damier du frêne.**

Elles présentent également une grande diversité de milieux, dont les **marais tufeux**, emblématiques des forêts du plateau de Langres. Ces **milieux très particuliers et rares en France**, se caractérisent par la présence de tuf, une roche légère formée par le dépôt de calcaire au niveau des nombreuses sources présentes sur le Plateau de Langres. Ces marais tufeux se retrouvent en mosaïque avec des pelouses calcaires, et des forêts de hêtre ou d'autres feuillus.

**Un réseau de conservation a ainsi été établi au sein de ce massif forestier exceptionnel pour préserver ces habitats et les nombreuses espèces** présentes sur le territoire. Beaucoup d'entre elles sont liées aux vieilles forêts, riches en **bois mort et en vieux arbres** tel que l'atour des Palombes.

**L'enjeu de ce projet consiste à préserver ce réseau de conservation et maintenir des arbres pour la biodiversité.**

## ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : le Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Auberive (SIGFRA), FSC France, le Parc national de forêts, l'Office National des Forêts (ONF) et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA).



## LES AMBITIONS DU SIGFRA

- 1** Valoriser les engagements du propriétaire vis-à-vis de la biodiversité liée aux forêts très âgées, traduits par la mise en place d'un réseau de conservation de 647 ha constitué de 217 îlots ;
- 2** Poursuivre la désignation des arbres conservés pour la biodiversité, pour compléter le maillage des 19 400 arbres actuellement désignés ;
- 3** Suivre l'évolution du réseau de conservation et ses bénéfices pour les espèces présentes ;
- 4** Faire connaître le massif et les actions qui y sont développées ;
- 5** Affirmer son soutien et sa volonté de travailler avec le Parc national aux projets de préservation et de développement durable à l'échelle du territoire.

### COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour aider le SIGFRA à maintenir des arbres et des îlots pour la biodiversité et assurer un suivi écologique, je contacte les partenaires du projet :

- **Jean-Jacques Boutteaux**, agent territorial de l'ONF :  
[jean-jacques.boutteaux@onf.fr](mailto:jean-jacques.boutteaux@onf.fr)
- **Franck Adam**, président du SIGFRA :  
[sigfra652.auberive@laposte.net](mailto:sigfra652.auberive@laposte.net)



# QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

Les services fournis par la forêt soutiennent notre économie et notre société. Que vous soyez un **acteur privé ou public**, vous pouvez contribuer à la protection et à la restauration des services écosystémiques tout en renforçant votre politique RSE.

## 1 Choix du projet

Vous participez à un **projet de préservation et/ou de conservation de forêts gérées durablement**, et soutenez la certification FSC, la seule considérée comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales.

Vous pouvez également **choisir le ou les services que vous souhaitez préserver**, selon le type d'impact qui correspond à vos engagements d'entreprise ou à vos clients : conservation de la faune et de la flore, préservation de l'eau, séquestration du carbone...

## 2 Crédibilité

Les projets de préservation ou de conservation des services fournis par une forêt doivent apporter certaines garanties pour être durables et crédibles.

En exigeant que ces projets soient mis en place dans une forêt certifiée FSC, vous profitez d'un suivi avec des mesures quantifiables, contrôlé par des organismes certificateurs indépendants. Les bénéfices du projet pourront ainsi être **valorisés dans vos reportings extra-financiers et venir renforcer votre politique RSE**.

Votre projet pourra également répondre à certains **Objectifs Développement Durable (ODD) de l'ONU**.

## 3 Transparence

Vous privilégiez un projet dont la transparence assurée par la publication des **documents de certification des services écosystémiques** sur la base de données [info.fsc.org](http://info.fsc.org).

## 4 Communication

En utilisant la mention « services écosystémiques » et en communiquant sur votre engagement auprès de vos fournisseurs, clients, ou grand public, vous contribuez à délivrer des **messages environnementaux impactants**, et permettez une **meilleure compréhension de la certification FSC**.

Cet investissement permet d'avoir une **communication documentée et quantifiée** sur les bénéfices du projet soutenu. Les données chiffrées contrôlées permettront d'illustrer la valeur de l'investissement, ainsi que le travail réalisé par le gestionnaire forestier pour préserver les services fournis par les forêts.

FSC France peut conseiller les entreprises certifiées ou détentrices d'une licence promotionnelle sur les éléments de langage appropriés. Les entreprises non certifiées souhaitant s'engager dans cette procédure et communiquer sur leur projet devront obtenir une licence promotionnelle FSC.

**Contactez-nous pour en savoir plus !**



# EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la Procédure Services Ecosystémiques, visitez nos pages dédiées :

- Sur le site internet de FSC France [ONGLET FORÊT / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#)
- Sur le site internet de FSC International [ONGLET VALUE / ECOSYSTEM SERVICES](#)

L'équipe de FSC France se tient à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place d'un projet.

## CONTACT

**Magali Rossi** – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

✉ [m.rossi@fr.fsc.org](mailto:m.rossi@fr.fsc.org)

**Maya Bentz** – Directrice marketing et communication

✉ [m.bentz@fr.fsc.org](mailto:m.bentz@fr.fsc.org)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**

